

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Rémy Langevin	Maire	1 260	335		
Bernard Boulet	Maire	57 955	15 393	3 552	
Marc Laurin	Maire	7 559	2 008	273	
Sylvie Boulet	Maire suppléant	18 454	9 227	206	103
Jessy Croteau	Maire suppléant	22 578	11 289		
Gaston Morin	Conseiller	15 789	7 894		
Yves Gendreau	Conseiller	15 789	7 894		
Marc Langlois	Conseiller	17 848	8 924		
Michelle Bernard	Conseiller	2 059	1 030		
Gabrielle Brisebois	Conseiller	2 059	1 030		
Mireille Thibault	Conseiller	2 059	1 030		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).